

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 6.6 Date de révision 02.03.2024 Date d'impression 12.07.2024

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Méthyl-2-propanol-2

Code Produit : 20 365 1000 - Educachim

930 013 - Sciencéthic

Marque : Educachim No.-Index : 603-005-00-1

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette

substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas

d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une

date ultérieure

No.-CAS : 75-65-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sciencéthic

32 Route de Rouen 27930 NORMANVILLE 02.32.23.02.30

jecontacte@sciencethic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel

: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

d'Urgence

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables, H225: Liquide et vapeurs très

(Catégorie 2) inflammables.

Toxicité aiguë, (Catégorie 4) H332: Nocif par inhalation.

Irritation oculaire, (Catégorie 2) H319: Provoque une sévère irritation des

yeux.



Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, (Catégorie 3), Système nerveux central H336: Peut provoquer somnolence ou

vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, (Catégorie 3), Système respiratoire H335: Peut irriter les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du

matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage

antidéflagrant.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et

la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas

de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Informations

Additionnelles sur les

**Dangers** 

aucun(e)

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger
Mentions de danger aucun(e)

Conseils de prudence aucun(e)
Informations aucun(e)

Additionnelles sur les

Dangers

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### Informations écologiques:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Synonymes : 2-Methyl-2-propanol

Trimethyl carbinol tert-Butyl alcohol

Composant		Classification	Concentration
tert-Butanol			
NoCAS NoCE NoIndex	75-65-0 200-889-7 603-005-00-1	Flam. Liq. 2; Acute Tox. 4; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; H225, H332, H319, H336, H335 Limites de concentration: 20 %: STOT SE 3, H335;	<= 100 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des premiers secours

### **Conseils généraux**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

## En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1 Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2) Mousse Poudre sèche

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

La distance de retour de flamme peut être considérable.

Combustible.

Attention au retour de flamme.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### 5.4 Information supplémentaire

En cas d'incendie: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 3: Liquides inflammables

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

#### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	NoCAS	Paramètre	Valeur	Base
		s de		
		contrôle		
tert-Butanol	75-65-0	VME	100 ppm 300 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
	Remarque	Valeurs limites indicatives		
	S			

## 8.2 Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

## Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,4 mm Délai de rupture: 480 min

Matériel testé: Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE.

Contact par éclaboussures Matériel: Chloroprène

épaisseur minimum: 0,65 mm Délai de rupture: 240 min

Matériel testé: KCL 720 Camapren®

#### **Protection du corps**

Tenue de protection antistatique ignifuge.

#### **Protection respiratoire**

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) État physique liquide

b) Couleur Donnée non disponible

c) Odeur de camphre

de congélation

d) Point de fusion/point Point/intervalle de fusion: 23 - 26 °C

e) Point initial 83 °C

d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Inflammabilité Donnée non disponible (solide, gaz)

g) Limites supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'explosivité, supérieure: 8,0 % (v) Limite d'explosivité, inférieure: 2,3 % (v)

h) Point d'éclair 15 °C - coupelle fermée

470 °C Température d'auto-

> inflammation à 1.013 hPa - voir texte créé par l'utilisateur

Température de Donnée non disponible j) décomposition

à 20 °C k) pH

neutre

Viscosité Viscosité, cinématique: 5,72 mm2/s à 25 °C - OCDE ligne I)

directrice 1142,23 mm2/s à 45 °C - OCDE ligne directrice 114

Viscosité, dynamique: 3,3 mPa.s à 30 °C

m) Hydrosolubilité à 20 °C soluble

n) Coefficient de log Pow: 0,30 - Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

partage: noctanol/eau

o) Pression de vapeur 40,7 hPa à 20 °C

0,775 gcm3 à 20 °C p) Densité

Densité relative Donnée non disponible

g) Densité de vapeur

relative

Donnée non disponible

r) Caractéristiques de la Donnée non disponible

particule

s) Propriétés explosives Donnée non disponible

t) Propriétés non

comburantes

#### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Tension superficielle 69,8 mN/m à 1,09g/l à 21 °C

19,2 à 20 °C

- OCDE ligne directrice 115

Constante de

dissociation

Densité de vapeur

relative

2,56

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Métaux alcalins

Métaux alcalino-terreux

Acides forts

Aluminium

Oxydants forts

#### 10.4 Conditions à éviter

Réchauffement.

#### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 3.046 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë Inhalation - 4 h - 11,1 mg/l - vapeur

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

DL50 Dermale - Lapin - mâle et femelle - > 2.000 mg/kg (US-EPA)

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau - 24 h

(Test de Draize)

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Provoque une sévère irritation des yeux.

(US-EPA)

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 406)

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Mouse lymphoma test

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 479

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Erythrocytes Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

**Cancérogénicité**Donnée non disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires. - Système respiratoire

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Inhalation - Peut provoquer somnolence ou vertiges. - Système nerveux

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Donnée non disponible

## Danger par aspiration

Donnée non disponible

#### 11.2 Information supplémentaire

## Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de

> composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système

endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RTECS: E01925000

sécheresse, crevasse de la peau, Irritation de la peau

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les Essai en dynamique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse

poissons tête) - > 961 mg/l - 96 h

(OCDE ligne directrice 203)

Toxicité pour la Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie ) - 933

daphnie et les autres mg/l - 48 h

invertébrés (Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.)

aquatiques

Toxicité pour les Essai en statique CE50r - Pseudokirchneriella subcapitata (algues algues vertes) - > 976 mg/l - 72 h

(OCDE Ligne directrice 201)

Essai en statique CE50 - Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas Toxicité pour les

bactéries putida) - > 10.000 mg/l - 16 h

(DIN 38 412 Part 8)

Essai en statique EC10 - Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas

putida) - 6.900 mg/l - 16 h

(DIN 38 412 Part 8)

Toxicité pour la

daphnie et les autres

invertébrés

aquatiques(Toxicité

Essai en semi-statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie ) - >

100 mg/l - 21 jr

(OCDE Ligne directrice 211)

chronique)

Essai en semi-statique NOEC - Daphnia magna (Grande daphnie ) -

100 mg/l - 21 jr

(OCDE Ligne directrice 211)

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 56 jr

Résultat: 66 % - Intrinsèquement biodégradable.

Remarques: (ECHA)

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de

composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 %

ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même. Avis sur la directive des déchets2008/98 / CE.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1120 IMDG: 1120 IATA: 1120

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: BUTANOLS IMDG: BUTANOLS IATA: Butanols

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3 IMDG: 3 IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en : (D/E)

tunnels

Information : Donnée non disponible

supplémentaire

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation

#### Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du P5c LIQUIDES INFLAMMABLES Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

#### Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4331: Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.

## **Autres réglementations**

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à directive 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## **Texte complet pour phrase H**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw -Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN -Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS -Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sciencéthic, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.